

La cohabitation dans la pratique de la Ve république

Par **lolat5**, le **24/02/2012** à **19:51**

Bonsoir a tous!

J'ai une dissertation a faire sur "la cohabitation dans la pratique de la Ve république". J'ai entamé mon plan mais je ne suis pas sur du résultat (je n'ai pas encore formulé mes titres, c'est juste l'idée qui en ressort):

I. Fonctionnement de la cohabitation

A. La mise en place d'une dyarchie (ou "les raisons d'une cohabitation". Je ne sais pas encore)

B. La cohabitation (les trois cohabitations française, mise en place du quinquennat...)

II. Application de la Constitution a la lettre

A. Pouvoir du président atténué

B. Pouvoir du premier ministre Amplifié

Je n'ai vraiment pas formulé mes titres c'est juste pour vous montrer l'idée que je fais ressortir, et savoir ce que vous en pensez. Merci d'avance :)

Par **bulle**, le **24/02/2012** à **21:20**

Bonsoir,

Quelle est votre problématique?

Par **lolat5**, le **25/02/2012** à **11:08**

La cohabitation est-elle un fonctionnement conforme à la constitution? (mais je n'en suis pas sur)

Ou

La situation de cohabitation au sein de la Ve république Fonctionne t elle selon la

constitution? (je n'en suis pas sur non)

Je ne sais pas pourquoi j'ai du mal à trouver une problématique pour ce sujet, normalement je les trouve plus facilement.

Par **carbonara**, le **27/02/2012** à **11:50**

je trouve que ton I aurait plutôt sa place en intro (au niveau du contexte historique). A ta place je me concentrerai dans mes développement sur des questions plus théoriques et moins sur des questions relatives à la pratique politique (du moins pas directement, il faut éviter que cet aspect de ta réflexion soit visible dans les titres).

Pour être plus concret je m'interrogerai sur la question de savoir si la cohabitation a uniquement des conséquences juridiques (et donc identifiable à la lecture seule du texte Constitutionnel) pour ensuite orienter ma réflexion autour de deux grands axes : qu'à la lecture du texte constitutionnel la cohabitation s'apparente à un dysfonctionnement du régime de la Vème, que la pratique politique révèle une sorte de "mutation" du régime (d'un régime présidentiel à un régime parlementaire rationalisé plus conforme à l'esprit de la Vème)

Voilà si ça peu t'aider

Bonne journée

Par **Camille**, le **27/02/2012** à **12:42**

Bonjour,

[citation]et moins sur des questions relatives à la pratique politique[/citation]

D'autant que je me permets de rappeler qu'en dehors des 3 cohabitations "officielles", des cohabitations "souterraines" ont également "coexisté" : Giscard - Chirac, Mitterrand - Rocard...

[smile4] [smile4] [smile4] [smile4]